

# INSPECTION DU TRAVAIL

## BILAN D'ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

2025

Introduction

L'inspection du travail en région

Bilan de l'activité 2024

Illustrations d'action

Perspectives 2025

# INSPECTION DU TRAVAIL

ACTIVITÉ 2024

# L'inspection du travail en région

Le système d'inspection du travail comprend :

- Les agents affectés au niveau départemental (DDETS-PP), au contrôle, à l'accès au droit et aux activités administratives (homologation des ruptures conventionnelles, enregistrement des accords d'entreprise)
- Les agents affectés au niveau régional : l'unité régionale de contrôle travail illégal, les services d'appui et d'animation (ingénieurs de prévention, service juridique et contentieux, médecins inspecteurs du travail, appui au dialogue social)

# L'inspection du travail en région

## Quelques chiffres :

- Contrôle :
  - 132 sections d'inspection du travail pourvues / 152 (148 au 01/07/2025 avec l'arrivée de sortie d'école)
  - URACTI: 10
- Accès au droit : 36 agents
- Appui : 9 ingénieurs de prévention

# Typologie des actions

## Actions contraintes

Enquête AT

Demande de  
décision

Campagnes  
nationales

## Actions d'initiative

Enquête  
harcèlement  
moral

Enquête  
hébergement  
indigne

## Actions collectives

Contrôle  
chantiers BTP

Contrôle  
vendanges

Contrôle  
égalité pro

Activité inspection du travail	2024
Interventions	21 330
Observations	15 631
Mises en demeure	576
Arrêts de travaux	620
PV + signalements	513
Transactions pénales	82
Référé judiciaire	12

Interventions par secteur d'activité	2024
Construction	25%
Industrie	18%
Commerces et garages	11%
Transports et entrepôts	6%
Santé et action sociale	5%
Hôtels et restaurants	5%
Agriculture et sylviculture	4%

Suites sur les sujets incontournables	2024
Accidents du travail et maladie professionnelles	6682
Lutte contre les fraudes	913
Réduction des inégalités	696
Protection des travailleurs vulnérables	1265
Dialogue social	1396

Renseignements	
Salariés	78%
Employeurs	5,2 %
Particuliers employeurs	3,9%
Employés de maison	1,8%
Assistantes maternelles	1,6%
Comptables	0,8%

## Service renseignements en droit du travail

36 agents

44 900 renseignements  
téléphoniques

Thèmes	
Contrat de travail	76,1%
Maladie, inaptitude	9,2%
Santé / sécurité	4,6%

# INSPECTION DU TRAVAIL

## ILLUSTRATIONS D' ACTIONS 2024

# Campagne équipement de travail

# Ciblage de la campagne

## Ciblage des équipements

Les chariots automoteurs à conducteur portés

Les engins de terrassement : pelle, mini-pelle, chargeuse, mini-chargeuse, compacteur

Les tracteurs agricoles et forestiers équipés d'un chargeur frontal

**Secteur d'activité** : pas de ciblage déterminé mais des secteurs plus concernés : BTP, Transport/Logistique, Industrie, Agriculture/Forêt

## Tous salariés concernés

### Mais vigilance sur des publics particuliers :

Les **jeunes** : manque d'expérience et méconnaissance de l'environnement

Les **intérimaires** : plus vulnérables aux AT que l'ensemble de la population salariée

Les **salariés des loueurs d'équipements** : adaptation à l'environnement de travail et aux risques du lieu

Les **travailleurs détachés** : barrière de la langue, adaptation à l'environnement et à la réglementation française

# Les points juridiques

**Les règles de circulation** : dispositions relatives aux équipements mobiles, aménagements des locaux de travail, dispositions applicables aux chantiers du BTP/forestiers, aux établissements relevant des mines et carrières

**Les vérifications périodiques** : arrêtés applicables aux équipements ciblés, suites apportées par l'employeur

**L'autorisation de conduite** : les trois éléments constitutifs de cette autorisation (formation, aptitude médicale, information/instructions) et dispositions spécifiques à certains équipements (permis de conduire)

# Contrôles Grand Est

- **466 contrôles** ont été réalisés par les services de l'Inspection du Travail dans le cadre de cette campagne

## Principaux secteurs visés :

- ✓ Construction : 33%
- ✓ Industries manufacturières : 20%
- ✓ Commerce et réparations auto et moto : 17%
- ✓ Transports et entreposage : 12%
- ✓ Agriculture : 6%

# Enseignements

- Documents d'évaluation des risques

Moins de la moitié des documents étaient conformes (évaluation de l'ensemble des risques liés à l'utilisation des équipements de travail mobiles et de levage)

- Circulation des équipements

64% des employeurs contrôlés n'avaient pas mis en place des mesures de prévention totalement adaptées

- Autorisation de conduite

26% des salariés vus lors des contrôles ne disposaient pas d'autorisation de conduite

- Vérifications générales périodiques (VGP)

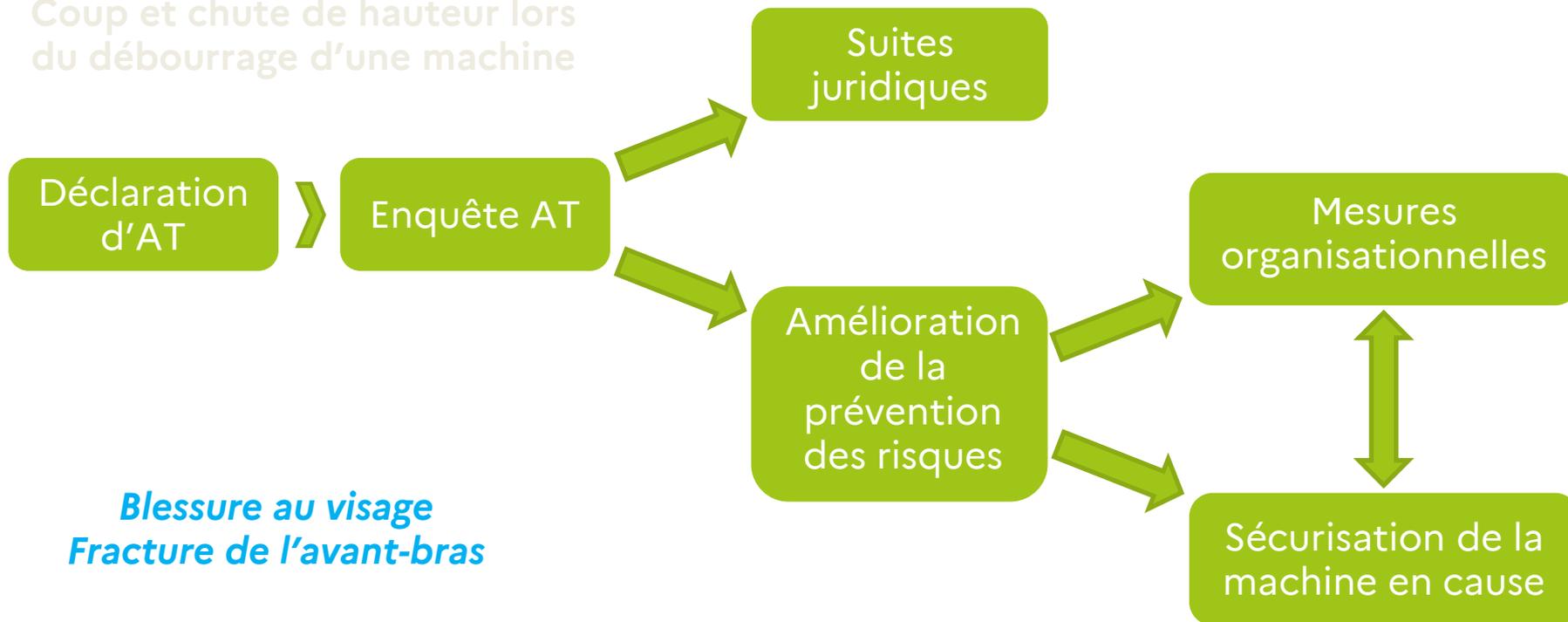
23% des équipements contrôlés n'ont pas fait l'objet d'une VGP

Lorsque la VGP a été faite, elle n'est pas complète dans 2/3 des cas

# Illustration : enquête accident du travail

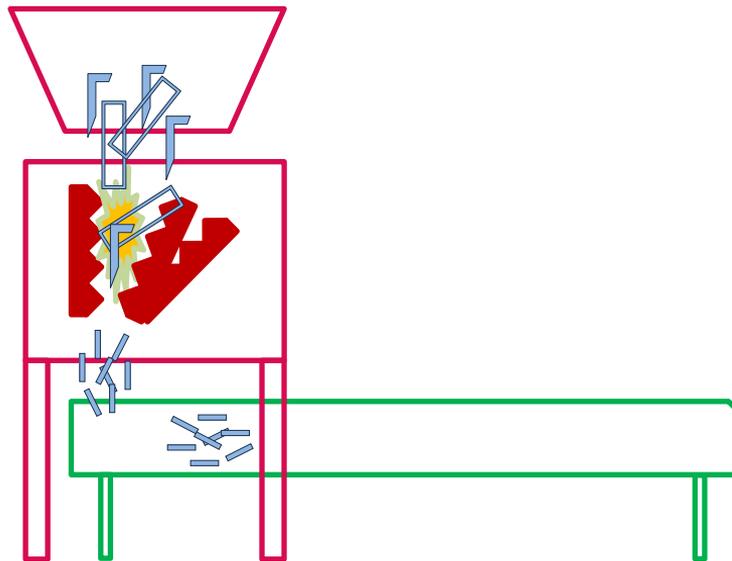
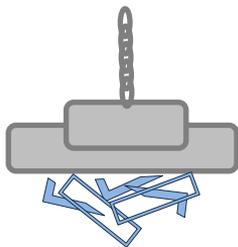
## Accident du travail grave

Coup et chute de hauteur lors  
du débouillage d'une machine



**Blessure au visage**  
**Fracture de l'avant-bras**

## Principe de fonctionnement du broyeur



## Situation de l'accident du travail grave



## Analyse des faits à l'origine de l'AT

Bouillage du  
broyeur

Méthode de  
débouillage

Travaux en hauteur

## Mesures organisationnelles

Bouillage du  
broyeur

Méthode de  
débouillage

Travaux en hauteur

*Prévoir des conditions de production qui évitent ou limitent les situations de bouillage*

*Mettre en place une procédure d'intervention sécurisante*

*Eviter l'accès en hauteur ou prévoir un accès sécurisé*

## Sécurisation de la machine

Bouillage du  
broyeur

Méthode de  
débouillage

Travaux en hauteur

Pendant l'enquête, l'inspection du travail constate de nombreuses non-conformités sur la machine, au-delà du risque de chute de hauteur. Elle rédige une « *demande de vérification d'un équipement de travail* ».

⇒ La confirmation des constats de l'inspection du travail et le rapport de vérification attestent de la dangerosité de la machine.

⇒ L'objectif de sécurisation de la machine doit être global.

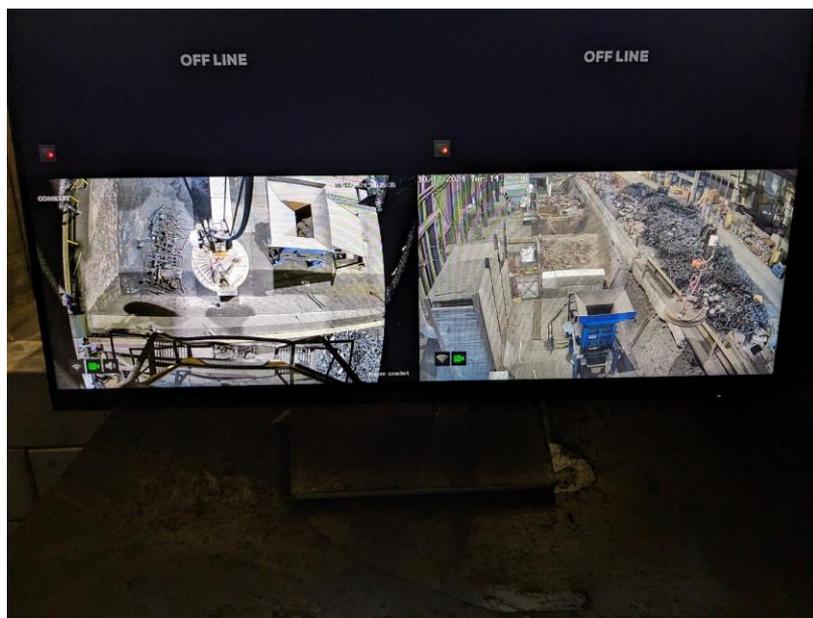
## Sécurisation de la machine

- 1<sup>er</sup> plan d'action sur 25 « points ».
- Contre-visite de l'inspection : Plan d'action engagé mais insuffisant.



## Sécurisation de la machine

Exemples d'avancements obtenus grâce à la seconde version du plan d'actions pour répondre aux exigences de sécurité.



## CONCLUSION

L'enquête de l'inspection du travail suite à l'accident du travail grave a révélé divers manquements.

L'action menée dépasse les seules suites juridiques liées à l'accident et a permis d'améliorer la prévention des risques sur la machine.

# Campagne régionale « jeunes »

## AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS

Protection des droits fondamentaux des travailleurs vulnérables

3 secteurs ciblés après diagnostic

- ✓ Boulangerie/pâtisserie
- ✓ Services automobiles
- ✓ Restauration traditionnelle

# Le cadre d'action partagée

## Phase de sensibilisation et de diffusion des dispositions réglementaires

(à partir de mars 2024)

- **350 personnes concernées en région et départements :**
  - ✓ jeunes, CFA
  - ✓ OP/OS,
  - ✓ Membres d'instances ODDS, CROCT, CPRI, CPRIA

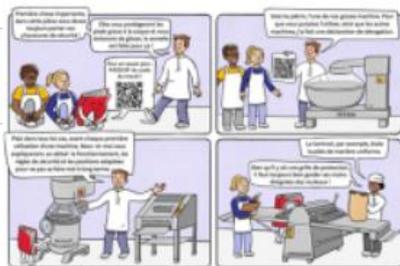
## Les contrôles du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2024

428 établissements contrôlés (546 interventions, 1199 apprentis visés)

- 569 lettres d'observations
- Plus d'une trentaine de mises en demeure (mise en conformité équipement de travail, installations sanitaires, déroulement contrat de travail)
- Des rappels de procédure (dérogation travail de nuit, dérogation travaux réglementés) ou demandes de vérification sur la conformité des installations électriques
- Transactions pénales, en cours PV et sanctions administratives (durée de travail et travail illégal) , décision de fermeture administrative du préfet, suspension et reprise d'un contrat d'apprentissage

# Les outils pour les entreprises et les acteurs

- processus dématérialisé pour les demandes de déclaration de dérogation aux travaux réglementés jeunes mineurs
- La protection de la santé des jeunes travailleurs
- Une websérie, des BD pour les jeunes, les CFA, les Missions locales et lycées



Une bande dessinée pour les apprentis en boulangerie-pâtisserie



La réglementation du travail concernant les jeunes | Web ...

YouTube - Ministère du Travail  
15 juil. 2024

# Un contrôle portant sur du travail illégal

# URACTIGE

**Unité Régionale d'Appui et de Contrôle chargée de la lutte contre le Travail illégal**



# Unité Régionale d'Appui et de Contrôle chargée de la lutte contre le Travail Illégal



# HISTOIRE D'UN CONTRÔLE

À partir de rien ou presque.....



Une plaque  
d'immatriculation....



Et un numéro de téléphone.....



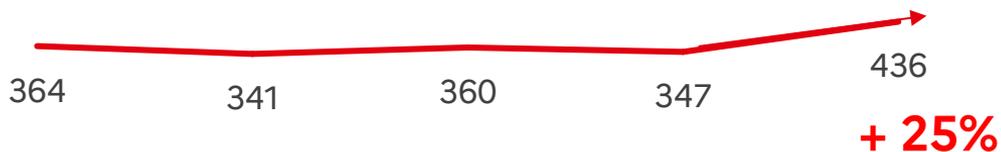




# Le bilan des sanctions administratives

# Les rapports établis par les agents de contrôle

Augmentation  
significative du nombre  
de rapports



Matières les plus  
relevées

Durée du travail

Carte d'identification BTP

Installations sanitaires et hébergement

Prestations de services internationales (PSI)

# Les décisions prononcées par la DREETS

331 décisions d'amendes  
notifiées

- Fondées majoritairement sur les rapports transmis en 2024 ou pour 45% d'entre eux, en 2023.
- 64% des décisions ont porté sur la durée du travail et le défaut de CI-BTP.

Représentant un montant  
cumulé total de 1 209 750€

- Le montant est déterminé en application des critères légaux : circonstances et gravité du manquement, comportement de l'employeur – notamment sa bonne foi et ressources et charges de l'entreprise.
- 200€ < Montant prononcé < 60 150€

## Les recours formés

### Stabilité des recours gracieux

- 10% des décisions prononcées
- Dans 75% des cas, la décision initiale est maintenue (absence d'éléments nouveaux).

### Baisse significative des recours contentieux

- Les recours contentieux ont représenté 1,8% des décisions prises.
- 22 jugements rendus par les tribunaux administratifs : confirmation des décisions dans 91% des cas.
- Appel formé par le ministère du travail pour les 2 seules décisions annulées.

# Le recouvrement des amendes par la DDFIP

304 titres de  
perception  
émis par la  
DREETS

- Concernant des décisions prises en 2024 et 2023

- Pour un montant de près de 1,5 millions d'euros.

Montant  
recouvré par  
la DDFIP :  
570 827€

Les sommes recouvrées concernent des décisions 2024 mais aussi antérieures : décalage dans le temps qui peut être significatif.

**Le taux de recouvrement** des amendes administratives prononcées par la DREETS est d'un très bon niveau : par exemple pour les années 2019-2021 il atteint entre **63 et 89%** (chiffres non définitifs au 31/12/2024, le recouvrement étant toujours en cours pour certains dossiers).

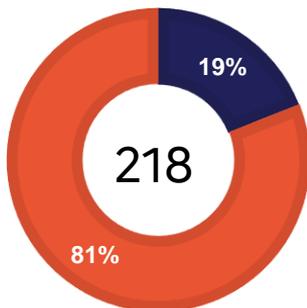
# Les défenseurs syndicaux



- ✓ **Assistent, représentent les salariés ou les employeurs devant les conseils de prud'homme et cours d'appel en matière prud'homale**
  - ✓ **Année de révision de la liste** : nouveau mandat pour 4 ans
- ➔ Révision de la liste par arrêté du préfet du 23/09/2024 pour 4 ans à compter du 29/09/2024

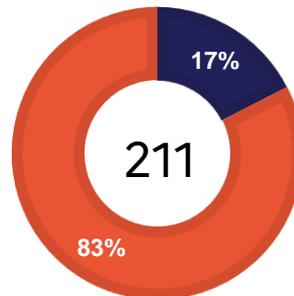
2020-2024 (jusqu'au 28/09/2024)

■ femmes ■ hommes



2024-2028 (à compter du 29/09/2024)

■ femmes ■ hommes



Dont 41 défenseurs désignés pour la première fois (soit 19 %)

# Éléments de bilan

2024  
(bilan  
provisoire)

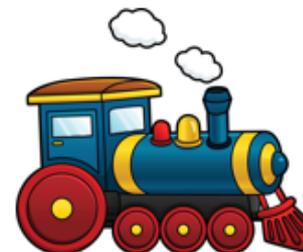
65 % de  
répondants

80 % de  
défenseurs  
actifs

63 % ont  
effectué 1 à 4  
interventions

17 % ont  
effectué + de  
5  
interventions

49 %  
d'interventions  
pour des  
salariés de TPE



2023

71 % de  
répondants

86 % de  
défenseurs  
actifs

64 % ont  
effectué 1 à 4  
interventions

22 % ont  
effectué + de  
5  
interventions

40 %  
d'interventions  
pour des  
salariés de TPE



# INSPECTION DU TRAVAIL

PERSPECTIVES 2025

# Campagne précarité

# Campagne précarité

## Calendrier

**Juin 2025 – juin 2026** pour les contrôles et les suites à contrôle

## Points de contrôle

Lutte contre le recours abusif aux contrats précaires

Respect des prérogatives représentants du personnel

Respect des travaux interdits aux travailleurs précaires

Respect des délais de carence entre deux contrats

## Objectifs

300 contrôles en région

Mise en place de plans de résorption de l'emploi précaire via des embauches

# La lutte contre les accidents du travail grave et mortel

## Actions régaliennes

- Poursuite des actions de contrôle de l'Inspection du Travail notamment :
  - Enquête sur les accidents du travail
  - Contrôle du respect de la réglementation SST lors des contrôles habituels
- Points de vigilance :
  - Jeunes travailleurs
  - Intérimaires
  - Equipement de travail
  - Chutes de hauteur

## Intervention auprès des jeunes

- Convention de partenariat avec la région académique : renforcer les apprentissages complémentaires sur les aspects santé et sécurité au travail et lutter contre les ATGM
- CFA BTP : Intervention commune DREETS – OPPBTP – OP branches afin de sensibiliser les apprentis en SST
- Intervention de l'Inspection dans les établissements d'enseignement
- BD sur les risques professionnels

## Prévention des risques

- Capsules vidéos sur différents risques :
- Secteur forestier
  - Risque routier professionnel
  - Chutes de hauteur